



**Pôle Accompagnement socio-judiciaire**

**Service Placement à l'extérieur**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

21 rue d'Abbeville – BP 61629 – 80016 AMIENS CEDEX  
Tél. : 03 22 66 46 40 – Fax. : 03 22 94 34 36

I- L'activité de 2014 à 2021

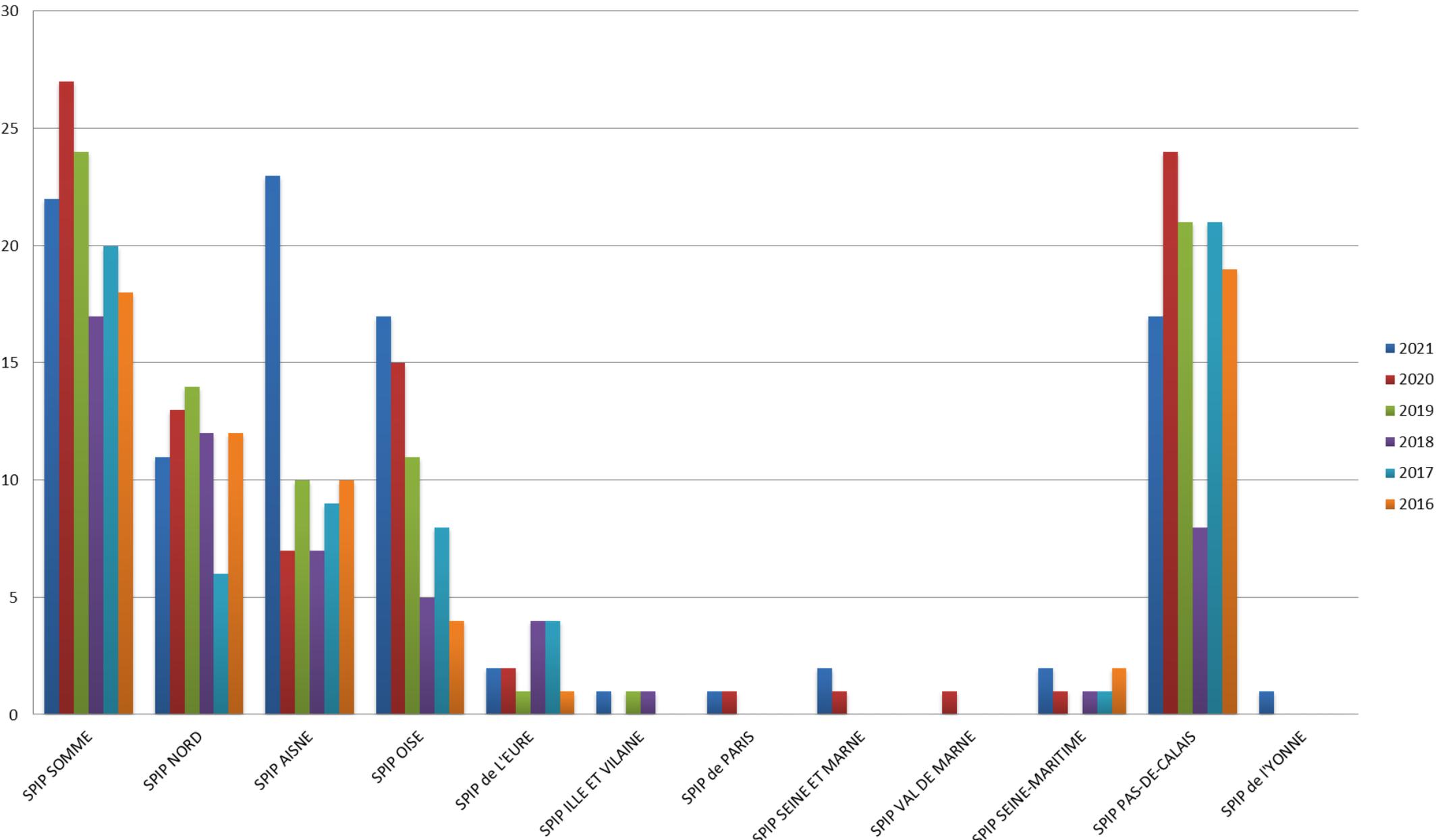
	2021 40 places	2020 40 places	2019 40 places	2018 40 places	2017 40 places	2016 40 places	2015 40 places	2014 40 places
<b>Nombre de personnes accueillies</b>	99	92	82	55	69	64	74	100
<b>Nombre de journées placement extérieur</b>	14085	12832	11117	7456	10504	7946	9340	11451
<b>Nombre d'entrées</b>	61	50	61	37	42	46	48	66
<b>Nombre de sorties</b>	57	54	40	34	51	37	56	73
<b>Nombre de mesures révoquées</b>	11 (11.1 %)	7 (7.6%)	5 (6.10 %)	8 (14.55%)	5 (7%)	13 (20%)	21 (37,5%)	30 (30%)
<b>Taux d'occupation</b>	96.47 %	87.89 %	76.14 %	51.06 %	71.95 %	55 %	65 %	78,4%
<b>Personnes présentes au 31/12</b>	40	38	40	21	18	27	18	27

## Etablissements d'origine du Public accueilli

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etablissements d'origine	Nombre de personnes en 2021	Nombre de personnes en 2020	Nombre de personnes en 2019	Nombre de personnes en 2018	Nombre de personnes en 2017	2021%	2020%	2019%	2018%	2017%
Maison d'Arrêt d'Amiens	17	16	10	10	17	17,17	17,39%	12,20%	10,18%	24,64%
SPIP de la Somme (723-15)	5	11	14	8	3	5,05	11,96%	17,07%	14,54%	24,64%
<b>Total SPIP de la Somme</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>22,22</b>	<b>29,35%</b>	<b>29,27%</b>	<b>32,72%</b>	<b>28,99%</b>
CP Maubeuge	1	3	4	1	1	1,01	3,26%	4,88%	1,81%	1,45%
Annœullin	10	10	10	7	4	10,1	10,87%	12,20%	12,72%	5,80%
723.15 LILLE					1					1,45%
<b>Total SPIP du Nord</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>11,11</b>	<b>14,13%</b>	<b>17,07%</b>	<b>14,54%</b>	<b>8,70%</b>
CP Laon	23	6	10	7	9	23,23	6,52%	12,20%	12,72%	13,04%
Château-Thierry		1					1,09%			
<b>Total SPIP de l'Aisne</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>23,23</b>	<b>7,61%</b>	<b>12,20%</b>	<b>12,72%</b>	<b>13,04%</b>
CP Liancourt	11	9	6	2	6	11,11	9,78%	7,32%	3,63%	8,70%
Compiègne			5		1			6,10%		1,45%
Beauvais	6	6		2	1	6,06	6,52%		3,63%	1,45%
<b>Total SPIP de l'Oise</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>17,17</b>	<b>16,30%</b>	<b>13,41%</b>	<b>7,27%</b>	<b>11,60%</b>
MA Le Havre	1	1		1	1	1,01	1,09%		1,81%	1,45%
MA de ROUEN	1					1,01				
<b>Total SPIP Seine Maritime</b>	<b>2</b>					<b>2,02</b>				
CD Bapaume	14	18	13	8	9	14,14	19,57%	15,85%	14,54%	13,04%
Béthune	1	1			0	1,01	1,09%			
Arras					6					8,70%
Longuenesse	2	5	8	4	6	2,02	5,43%	9,76%	7,27%	8,70%
<b>Total Pas-de-Calais</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>17,17</b>	<b>26,09%</b>	<b>25,61%</b>	<b>21,81%</b>	<b>30,43%</b>
CP de REAU (SPIP de Seine et Marne)	1					1,01				
CD de JOUX LA VILLE (SPIP de l'Yonne)	1					1,01				
CP RENNES-VEZIN (SPIP Ille et Vilaine)	1		1	1	0	1,01		1,22%	1,81%	
723-15 PARIS (SPIP de PARIS)	1	1				1,01	1,09%			
MA de VILLEPINTE (SPIP Seine et Marne)	1	1				1,01	1,09%			
MA de FRESNES (SPIP Val de Marne)		1					1,09%			
CD Val de Reuil (SPIP de l'Eure)	2	2	1	4	4	2,02	2,17%	1,22%	7,27%	5,79%
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>92</b>	<b>82</b>	<b>55</b>	<b>69</b>					

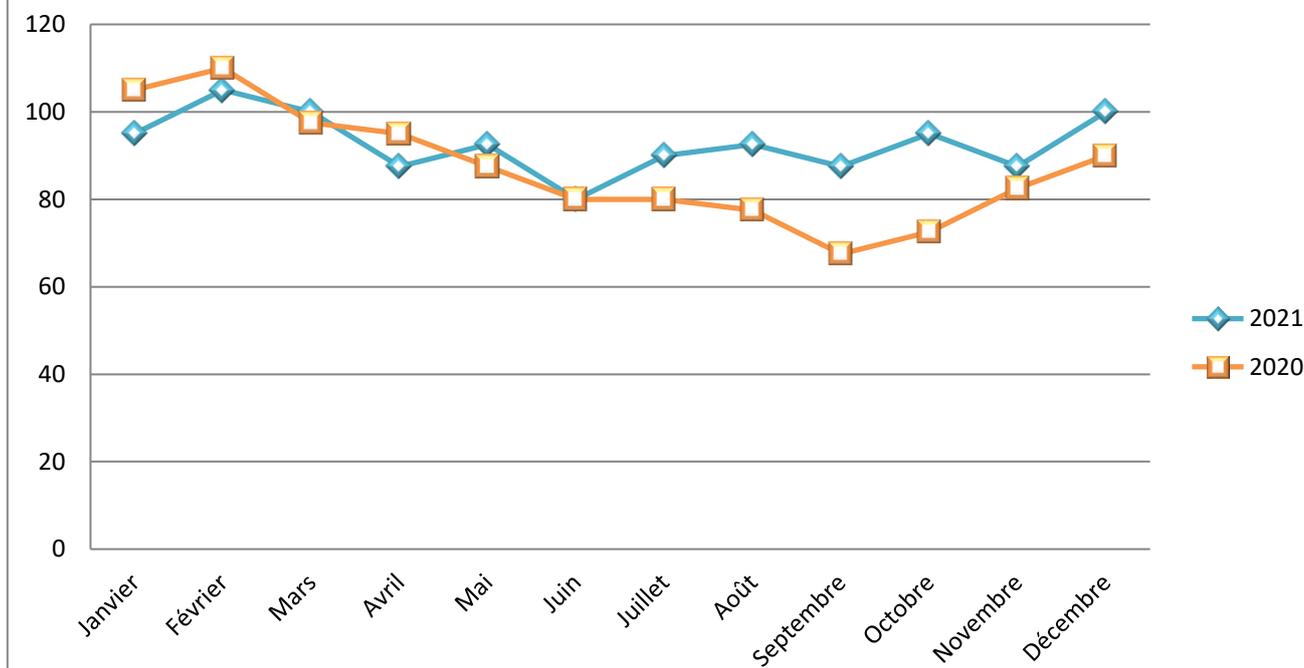
# Activité 2021



## Evolution du taux d'occupation sur l'année 2020 et 2021

Mois / Année	Nombre de personnes présentes au 1 <sup>er</sup> du mois		Nombres de personnes accueillies		Nombre de personnes sorties		Taux d'occupation Au 1 <sup>er</sup> de chaque moi	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Janvier	38	42	8	5	4	3	95 %	105 %
Février	42	44	6	3	8	8	105 %	110 %
Mars	40	39	5	5	10	6	100 %	97.5 %
Avril	35	38	5	3	3	6	87.5 %	95 %
Mai	37	35	5	4	8	7	92.5 %	87.5 %
Juin	32	32	9	4	5	4	80 %	80 %
Juillet	36	32	2	4	1	5	90 %	80 %
Août	37	31	1	0	3	4	92.5 %	77.5 %
Septembre	35	27	5	7	2	5	87.5 %	67.5 %
Octobre	38	29	4	4	7	0	95 %	72.5 %
Novembre	35	33	9	6	4	3	87.5 %	82.5 %
Décembre	40	36	2	5	2	3	100 %	90 %

### Taux d'occupation au 1er de chaque mois



Les demandes de placement extérieur

Etablissement d'origine des demandes	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>SPIP du Nord</b> Maubeuge : 20 Lille-Annœullin : 10 Sequedin : 3	<b>33</b>	33	31	25	27	34
<b>SPIP de la Somme</b> Maison d'Arrêt d'Amiens : 15 723.15 : 5	<b>20</b>	30	47	53	40	61
<b>SPIP de l'Aisne</b> Laon : 55 Château-Thierry : 1	<b>56</b>	30	23	33	37	43
<b>SPIP de l'Oise</b> Liancourt : 38 Beauvais : 17	<b>55</b>	35	45	22	23	44
<b>SPIP du Pas-de-Calais</b> Bapaume : 42 Arras : 3 Longuenesse : 22 Béthune : 1 Vendin le Vieil : 2	<b>70</b>	58	85	77	71	57
<b>SPIP Seine Maritime</b> Rouen : 1	<b>1</b>	2	2	2	8	7
<b>SPIP de l'Eure</b> Val de Reuil : 3	<b>3</b>	4	3	4	12	8
<b>SPIP de l'Orne</b>		1		1		
<b>SPIP Ille et Vilaine</b>	<b>1</b>		2	2		
<b>SPIP du MORBIHAN</b>			1			
<b>SPIP du CALVADOS</b>			1			
<b>Hors inter région</b> DI de PARIS : 3 DI de STRASBOURG : 3 DI de BORDEAUX : 1 DI de MARSEILLE : DI de TOULOUSE : 1 DI de DIJON : 7	<b>15</b>	6	12	11	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>254</b>	199	252	230	224	259

En 2021, **254** courriers de demande de placement extérieur ont été adressés à notre association : **245** hommes et **9** femmes (199 hommes en 2020 et 2 femmes ; **246** hommes en 2019 et **6** femmes, **230** en 2018, **224** en 2017 soit **218** hommes et **5** femmes, **259** en **2016** soit **256** hommes et **3**)

- Nombre de demandes : **254** (199 en 2020, 246 en 2019, 230 en 2018, 224 en 2017)
- Nombre de questionnaires envoyés : **254** (199 en 2020, 252 en 2019, 217 en 2017)
- Nombre de retours de questionnaires : **182** (165 en 2020, 186 en 2019, 165 en 2018, 175 en 2017)

Dès réception du questionnaire un contact est pris avec chaque CPIP afin d'évaluer la faisabilité de cet aménagement de peine et ainsi programmer un rendez-vous avec notre structure. Le fonctionnement avec le SPIP de la Somme se décline par des rencontres mensuelles avec les deux référentes SPIP/PE. En amont, les CPIP travaillent le projet avec les personnes détenues et nous recevons les questionnaires, et proposons des rendez-vous lors de ces rencontres mensuelles.

Nous réservons 2 plages horaires les lundis et 2 les jeudis afin d'y recevoir les personnes en demande. Avant l'entretien avec un éducateur et la psychologue clinicienne, nous présentons aux personnes le Placement à l'extérieur tel qu'il est pratiqué au sein de notre association (information collective).

Environ **91 informations collectives** ont été organisées en 2021.

- Nombre de rendez-vous proposés: **196** (205 en 2020, 199 en 2019, 156 en 2018, 121 en 2017)
- Nombre de rendez-vous honorés : **103** (81 en 2020, 111 en 2019, 130 en 2018, 66 en 2017)

Suite à cette rencontre, l'équipe pluridisciplinaire se réunit afin de donner un avis sur la demande et la faisabilité du PE. Nous évaluons si notre dispositif est adapté ou non à la personne. Si l'avis est favorable nous contactons à nouveau le CPIP afin de lui communiquer notre réponse et envisager une date d'accueil. Une proposition écrite est envoyée conjointement à la personne et au CPIP. Si l'avis est défavorable, nous effectuons la même procédure.

## II- Les personnes accueillies et accompagnées en Placement à l'extérieur

### Le public

	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	+66 ans	TOTAL
	15	38	22	14	6	0	<b>95</b>
	15.16 %	38.38 %	22.22 %	14.14 %	6.06 %	0 %	<b>95.96 %</b>
	0	1	1	2	0	0	<b>4</b>
	0 %	1.01 %	1.01 %	2.02 %	0 %	0 %	<b>4.04 %</b>

Les personnes accueillies en PE de moins de 36 ans représentent **54.25 %** des effectifs (les moins de 30 ans représentaient 31.52 % en 2020, 36.59 % en 2019, 24.07 % en 2018, 5,76 % en 2017).

Celles entre 26 et 35 ans représentent **39.09 %**, entre 36 et 45 ans **23.23 %** (les 30-40 ans représentaient 31.52% en 2020, 37.80 % en 2019, 42.59 % en 2019, 51,52 % en 2017, 46.8 % en 2016).

Les – de 26 ans représentent **15.16 %** (11.96 % en 2020, 14.63 % en 2019, 5.56 % en 2019, 10,61% en 2017).

Les plus de 45 ans représentent **22.22 %** (les plus de 50 ans représentaient 18.48 % en 2020, 8.54% en 2019, 11.11 % en 2019, 10,61 % en 2017).

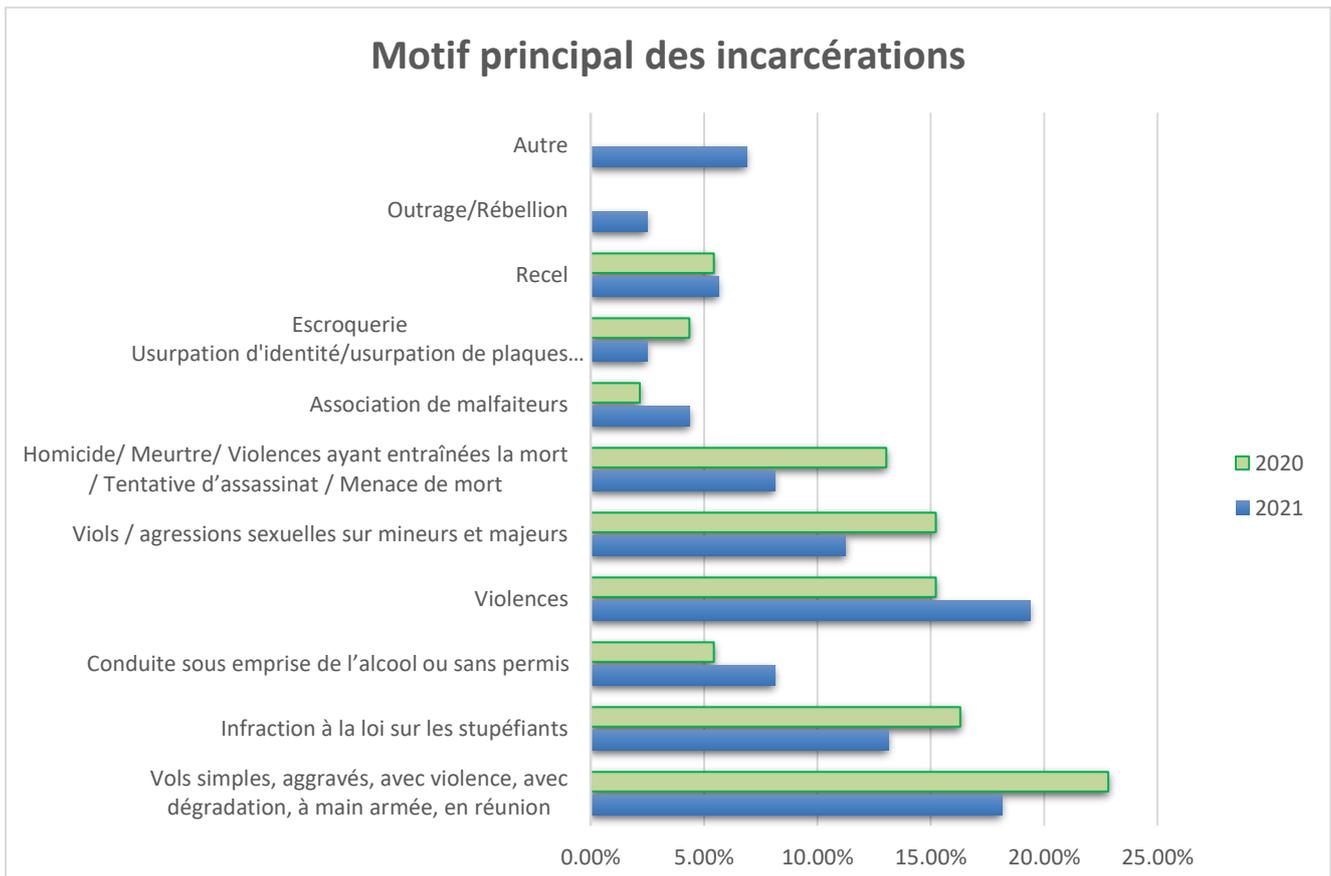
Cette année, nous avons accueilli 4 femmes (2 en 2020, 4 en 2019, 2 en 2018, 2 en 2017).

70 personnes se déclarent **célibataires** et 55 personnes ont des **enfants**

## Motif principal de l'incarcération

Motif de l'incarcération	2021	2020	2019	2018	2017
Vols simples, aggravés, avec violence, avec dégradation, à main armée, en réunion	<b>18.13%</b>	22.83 %	23.17 %	23.08%	34.92%
Infraction à la loi sur les stupéfiants	<b>13.13%</b>	16.30 %	25.61 %	26.92%	17.46%
Conduite sous emprise de l'alcool ou sans permis	<b>8.13%</b>	5.43 %	3.66 %	1,92%	7.94%
Violences	<b>19.38%</b>	15.22 %	19.51 %	13,46%	9%
Viols / agressions sexuelles sur mineurs et majeurs	<b>11.25%</b>	15.22 %	15.85 %	19,23%	5%
Homicide/ Meurtre/ Violences ayant entraîné la mort / Tentative d'assassinat / Menace de mort	<b>8.13%</b>	13.04 %	7.32 %	7,69%	3%
Association de malfaiteurs	<b>4.38%</b>	2.17 %			
Cambriolage			1.22 %	5,77%	2%
Escroquerie /Usurpation d'identité / de plaques d'immatriculation	<b>2.50%</b>	4.35 %	3.66 %	1,92%	1%
Recel	<b>5.63%</b>	5.43 %	0 %	0,00%	2%
Outrage/Rébellion	<b>2.50%</b>		0 %	0,00%	1%

**63.64 % des personnes ne sont pas primaires (84.78 % en 2020, 78.05 % en 2019, 74.55 % en 2018, 32.84 % en 2017).**



## Les obligations de soins

Les obligations de soins	2021	2020	2019	2018	2017
Obligation de soins psychologiques simple	<b>64</b>	51	50	39	51
Obligation de soins psychologiques avec suivi France ADDICTIONS	<b>6</b>	12	10		
Obligation de soins psychologiques avec suivi au SESAME	<b>9</b>	11	3		
Obligations de soins en toxicologie dit « contrats de soins » avec l'association LE MAIL	<b>18</b>	16	18	14	17
Postcure	<b>2</b>	2	1	1	1
Unité mère-nourrisson	<b>0</b>	0	0	1	0

### La spécificité du psychologue clinicien sur le service de placement à l'extérieur : « les obligations de soins »

La présence de la psychologue sur l'ensemble des entretiens de préadmissions permet de réaliser une ébauche d'analyse de là où se situe la personne en fonction de sa réflexion autour du passage à l'acte mais aussi de son fonctionnement psychique.

L'observation de la structure de personnalité s'apparente à la question du diagnostic pour en faire une hypothèse de travail dans l'accompagnement que l'on va proposer avec l'accueil d'une personne détenue qui aménage sa peine à l'extérieur.

Nous partons donc au préalable toujours de la demande de la personne dans sa singularité.

**En 2021**, nous avons reçu, en binôme psychologue - travailleur social : **103 personnes** en entretiens pour faire une demande d'aménagement de peine sur le service de placement à l'extérieur.

**La spécificité du psychologue clinicien du service est de bien connaître et d'appréhender la clinique de la criminologie. Cette particularité est partagée et s'inscrit dans un travail d'équipe pluridisciplinaire. Cette clinique rigoureuse s'inscrit dans des temps institutionnels indispensables comme les réunions cliniques ainsi que les temps de débriefings. Ils nous permettent ainsi d'être mieux à même d'étayer la personne dans ces divers accompagnements : socio-éducatifs comme psychologique en vue de proposer un travail qui s'inscrit dans la lutte contre la récidive.**

Le repérage clinique est indispensable dans notre pratique au quotidien, il nous permet de mieux comprendre le passage à l'acte qui a inscrit le sujet dans une **problématique délictueuse, délinquante voire criminelle**.

Dans le travail de thérapie, la psychologue oriente et soutient la personne dans les changements qu'elle souhaite apporter à sa vie en vue d'une réinsertion, de la recherche d'un équilibre en prenant en compte les interdits, la Loi.

Le rôle du psychologue sur le service de placement à l'extérieur s'inscrit dans un accompagnement global et pluriel, un travail d'équipe dont on ne peut faire l'économie car dans la clinique du passage à l'acte, tout a son importance.

L'accompagnement psychologique en 2021, s'est décliné donc en fonction des spécificités des **79 personnes** qui ont été suivies.

### **Le soin et le partenariat avec l'association « Le Mail » et l'accompagnement thérapeutique**

*Nous avons été très vite confrontés aux difficultés psychologiques du public ainsi qu'à la fréquence des addictions (produits stupéfiants interdits et alcool) parmi les condamnés et les détenus sollicitant un placement extérieur. Cela nous a conduit à construire un partenariat fort avec l'association « Le Mail » afin d'accueillir des détenus toxicomanes dans le cadre d'un « contrat de soins » qui comprend, si nécessaire, un temps d'accueil en post-cure. 2 personnes ont été accueillies en PE / Post-cure avec l'association Le Mail.*

Le partenariat avec Le Mail pour les Contrats de soins se décline sous deux formes principales :

- **Les repas d'accueil (18 sur l'année 2021)** : un travailleur social de l'association Le Mail, accompagné d'un éducateur de notre structure, est systématiquement présent lors du repas d'accueil des détenus sous contrat de soins.
- **Les réunions bimensuelles** avec l'équipe du PE : L'éducateur Spécialisé de l'association Le Mail et l'équipe complète du PE, échangent lors de réunions cliniques autour des accompagnements exercés sous contrat de soins, ainsi que sur les interactions repérées sur les temps de groupe.

La psychologue de notre service, à temps partiel, nous permet d'accueillir des personnes soumises à une obligation de soins (liée à une dépendance à l'alcool, à des délits à caractère sexuel, ou à tout autre délit ou crime nécessitant un espace « neutre » pour aborder les difficultés et appréhender l'après peine). Toutes les personnes accueillies bénéficient donc soit d'un contrat de soins avec l'association Le Mail, soit d'une obligation de soins avec la psychologue clinicienne de notre service.

### **Durée des placements**

La moyenne de l'ensemble des placements terminés est de **225 jours, soit 7.5 mois** (204 jours en 2020, 192 jours en 2019, 233 jours en 2019 ; 197 jours en 2017).

La moyenne des placements suspendus puis révoqués est de **82 jours, soit 2.7 mois** (90 jours en 2020, 107 jours en 2018, 85 jours en 2017).

La moyenne des placements en cours au 31 décembre 2021 est de **150 jours, soit 5 mois**.

## Devenir des personnes ayant mené à terme leur placement

### L'accès à l'emploi

**23 personnes sorties sont soit en CDDI avec notre association, soit ont accédé à un emploi pérenne.**

## Devenir des personnes ayant mené à terme leur placement

### L'accès au logement

	Situation de la personne en entrée de PE	Situation de la personne en sortie de PE
Propriétaire		
Locataire HLM	3	10
Locataire parc privé	1	5
Sous-locataire		
Logement partagé/co-location		
FJT/FTM		
Résidence sociale /ALT	1	9
Hôtel meublé au mois		
Logement de fonction		
Chambre chez l'habitant		
Hébergement par des proches	1	22
Sous-locataire sans titre		
Hôtel à la journée		
Squatt/caravane		
Hébergement d'urgence		
Autres CHRS		
Hôpital		
Incarcération	51	11
Condition de logement inconnue		
Sans		
Autres		
Non renseigné		

En 2021, 11 mesures de placement extérieur ont été révoquées : 6 personnes n'ont pas respecté leurs obligations dans le cadre du placement extérieur, 4 personnes ont commis un nouveau délit et 1 personne a souhaité être réincarcérée.

#### L'hébergement

Les détenus en placement extérieur sont hébergés dans des logements individuels loués et équipés par l'association.

Notre règlement intérieur instauré en 2012 a été retravaillé en partenariat avec le SPIP et les magistrats, avec une mise en application de ces modifications en mai 2019. Il est toujours doté des paliers progressifs concernant les horaires de présence sur l'hébergement. Cette présence sur l'hébergement est contrôlée par l'équipe éducative (visites à domicile et contrôles téléphoniques deux soirées par semaine) et par la Maison d'Arrêt (contrôles téléphoniques plus tard en soirée, lorsque l'équipe éducative n'arrive pas à joindre une personne). Pour ce faire, tous les hébergements disposent d'un téléphone fixe.

#### Un accompagnement socio-éducatif individuel

Chaque bénéficiaire de la mesure rencontre son référent éducatif au minimum une fois par semaine, certains sont vus si besoin plus régulièrement. La régularité de nos rencontres avec la personne varie selon ses besoins, ses demandes et son projet.

Les entretiens individuels peuvent avoir lieu tant à l'initiative des personnes accompagnées que de l'éducateur référent. Ils concernent à la fois le bon déroulement de la mesure, le respect des obligations de la personne (obligations de soin, d'indemniser les victimes,...) et la préparation de la fin de peine.

L'accompagnement individuel porte sur :

- l'emploi (CDDI),
- la formation professionnelle,
- l'accès au logement et/ou aux dispositifs d'hébergement,
- les liens parentaux et familiaux,
- l'accompagnement à la vie quotidienne (les rythmes surtout après plusieurs mois voire plusieurs années d'incarcération),
- Les aides à solliciter (formations, permis, accès logement...)
- la gestion des ressources,
- le suivi des obligations judiciaires,
- la réflexion sur le passage à l'acte en vue de lutter contre la récidive,
- la santé,
- la revalorisation des personnes, l'estime de soi...
- les démarches de soins spécifiques...

La conseillère en économie sociale et familiale traite particulièrement les dossiers de **demande de RSA** des personnes qui peuvent en bénéficier. Elle est habilitée à instruire les demandes de. Elle reçoit chaque personne potentiellement éligible, dès la semaine suivant son arrivée. Elle est chargée d'informer la personne sur ses droits et ses devoirs, avant d'entamer l'instruction du dossier.

Les démarches d'accès aux soins et aux droits (ASS) concernent également presque tous les détenus accueillis. Notre public a souvent été fragilisé par « l'enfermement ». En effet, pendant la détention dans l'établissement pénitentiaire, certaines démarches de soins ont été ralenties voir interrompues. Beaucoup ont besoin de soins dentaires. D'ailleurs, la majorité des arrêts de travail en début de mesure, est liée à des problèmes dentaires. L'assistante de service social, reçoit dès leur arrivée toutes les personnes afin d'instruire une demande d'ASS ou de faire le point sur la situation, lorsque des droits sont établis (principalement les personnes ayant bénéficié d'un placement à l'extérieur en alternative à une incarcération).

### 99 personnes ont bénéficié de l'action Placement à l'extérieur en 2021 (92 en 2020, 82 en 2019)

Malgré le contexte sanitaire l'équipe du Placement à l'extérieur a su se mobiliser afin de garantir une continuité de l'action au profit des bénéficiaires. Nous avons continué les accueils et avons adapté nos modalités en respectant les consignes sanitaires. Nous avons maintenus les temps de groupe en dehors du premier confinement, en réduisant le nombre de participants afin de garantir la sécurité de tous et en adaptant les modalités.

#### **Les ateliers « rénovation de mobilier » 2 sessions**

Ces ateliers se sont déroulés sur 1 semaine et demie chacun et sont animés par deux travailleurs sociaux du service. Ils découlent du constat que nos bénéficiaires n'ont aucun mobilier pour s'installer dans leur logement et n'ont pas les moyens financiers de tout acheter.

L'objectif principal, au-delà de la restauration pure de mobilier qui mobilise une semaine pleine, est de démontrer qu'avec quelques meubles de récupération et peu de matériel, on peut leur donner une seconde vie à moindre coût.

L'acquisition de savoirs faire simples suivis d'un résultat très esthétique confèrent aux bénéficiaires une valorisation très nette, transposable dans le quotidien. D'abord mené à titre expérimental, cet atelier plébiscité par les participants rencontre un franc succès. Nous avons pu constater que les participants en avaient parlé à d'autres personnes qui de ce fait ont souhaité se positionner. Nous envisageons donc la reconduction de cette action.

L'équipe compose un groupe en fonction de l'évaluation des besoins des personnes accompagnées. Les deux travailleurs sociaux proposent aux personnes concernées cette action, en leur laissant le choix d'y participer ou pas.

Cette phase préalable de présentation et de positionnement effectuée, ils préparent ensemble l'atelier et effectuent un travail de recherche de mobiliers « bon marché ». Pour ce faire, ils se rendent chez EMMAÛS et aux ASTELLES. Une phase de préparation et d'achat des fournitures de 2 journées est nécessaire avant la phase de réalisation qui dure une semaine à temps plein. Durant cette semaine des repas sont pris en commun afin de proposer des temps conviviaux et d'échanges en plus des temps de « restauration du mobilier ».

Les bénéficiaires participent à l'achat du mobilier et l'association prend en charge les fournitures. Des photos sont prises avant et après les réalisations.

L'équipe est ensuite invitée à prendre connaissance des réalisations et nous pouvons aisément voir la fierté des personnes nous présentant leurs œuvres. La dimension de l'estime de soi prend tout son sens à travers ce projet.

#### **Les repas d'accueil**

A chaque nouvel accueil, un repas est partagé avec le référent éducatif, ainsi qu'un éducateur du Mail, si la personne bénéficie d'un contrat de soins.

**61 repas d'accueil** ont été effectués en 2021. Nous nous sommes adaptés durant la fermeture des restaurants en commandant des repas que nous partagions au service avec les bénéficiaires (soit dans notre jardin lorsque le temps était propice, soit dans une salle de réunion).

#### **Ateliers « Accéder et vivre dans son logement » 2 sessions**

Ces ateliers se déroulent sur une période de 2 semaines et mobilisent en plus 4 demi-journées ainsi qu'une journée pleine avec un repas partagé.

Ils comprennent des temps d'informations assurés par les travailleurs sociaux du service « Accompagnement socio-judiciaire » et des intervenants extérieurs : SIAO, chef de projets « Précarité énergétique » de l'association, et des mises en pratique autour de la thématique de la recherche de logement (retrait et dépôt de dossier auprès des bailleurs, devis assurances, CAF...).

## **Accompagnement en groupe pour effectuer un bilan de santé (partenariat avec le CPES) : en groupe**

Le public que nous accueillons rencontre souvent des problématiques de santé somatiques, non traitées ou mal traitées en détention. Le temps du placement est souvent utilisé à sensibiliser et orienter les bénéficiaires vers des professionnels. Toutefois nous constatons que la démarche n'est pas facile et qu'un accompagnement physique est nécessaire.

De ce fait deux travailleurs sociaux ont proposé, en partenariat avec le CPES d'Amiens, l'accompagnement de groupes pour ces bilans de santé. Les représentants du CPES interviennent au sein de notre structure afin de présenter à un groupe ce bilan et sensibiliser les éventuels participants. Le jour du bilan, le groupe est accompagné physiquement par nos deux travailleurs sociaux et sont accueillis toute une matinée sur le site du CPES (dont le lieu est difficilement accessible pour notre public). Un médecin ou une infirmière se déplacent ensuite au sein de nos locaux pour la restitution individuelle des résultats.

Par la suite, des partenariats seront à privilégier, notamment avec la PASS. Nous avons par ailleurs construit un partenariat avec une pharmacie, afin qu'elle délivre gratuitement les médicaments aux bénéficiaires n'ayant pas encore leur document de CMU (après tampon de nos services sur l'ordonnance).

### **Le Placement Extérieur aux Journées du Patrimoine**

« Cinq résidents ont répondu présents samedi 18 septembre 2021 pour visiter certains lieux culturels incontournables de la ville.

C'est à l'occasion d'un apéritif dinatoire organisé dans nos locaux que nous avons défini le programme.

Nous nous sommes ainsi rendus au Jardin des Plantes où nous avons eu l'occasion de goûter certains végétaux et d'assister à une présentation passionnée des jardins.

Après ce programme matinal, nous avons profité du soleil et du Parc Saint Pierre pour prendre une pause déjeuner.

Par la suite, nous nous sommes rendus à la salle de conférence de l'ESIEE plus couramment nommée « la Soucoupe », à la maison Jules Vernes, puis à la Cathédrale afin de clôturer cette journée.

L'engouement suscité par cette journée a amené certains participants à poursuivre les visites d'autres sites le lendemain. (Musée de Picardie, salle d'armes ...)

Cette journée ensoleillée a été propice aux échanges et aux rencontres pour les personnes accueillies comme pour les professionnels qui les ont accompagnés.

## Le Placement Extérieur mobilisé pour l'action « Nettoyons la Nature »



Le 24 septembre 2021, suite à une mobilisation de toute l'équipe du placement extérieur, ainsi que des bénéficiaires, nous avons organisé une journée « Nettoyons la Nature » afin d'une part de mettre en œuvre une action de sensibilisation sur cette thématique et d'autre part partager une journée dans un autre cadre que celui du bureau. Nous avons sollicité le matériel nécessaire auprès de l'enseigne LECLERC.

**17 personnes bénéficiaires et 7 membres de l'équipe** (toute fonction confondue) ont contribué à nettoyer les abords de la Somme. Partis du Parc du grand marais, nous avons remonté le chemin du halage jusqu'à Dreuil lès Amiens, où nous avons partagé un pique-nique le midi. S'en est suivi un tournoi de pétanque, où chacun a pu prendre beaucoup de plaisir, avant de reprendre le chemin en sens inverse.

Cette journée a été très appréciée par tous !

Les bénéficiaires ont d'ailleurs souhaité organiser par la suite une soirée **barbecue/pétanque** qui a eu lieu le 14 octobre 2021. **14 bénéficiaires entourés de l'équipe éducative**, y ont participé dans les locaux de l'association.